

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de GLANDAGE

se réunira, en séance ordinaire le 12 février 2021, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

Séance du Conseil Municipal à huit clos en conséquence des mesures de confinement prévues. Prière de se munir d'un masque et de respecter les gestes barrières (COVID).
Merci.

Approbation du procès-verbal des délibérations du 21 décembre 2020

- 1) Décision modificative n° 2 en date du 21/ décembre 2020
- 2) Validation convention pluriannuelle de pâturage
- 3) Contribution annuelle obligatoire du SDIS 26 pour l'année 2021
- 4) Vote des subventions aux diverses associations 2021.
- 5) Redevance occupation du domaine public d'orange pour l'année 2020
- 6) Vote horaires de la déchetterie de Menglon .
- 7) Vote du devis travaux espaces verts 2021 Croix rouge française Recoubeau.
- 8) Vote pour nouveau garant d'exploitation (affouage) suite à la démission de Monsieur Marc Reysset.
- 9) Travaux intérieur de la mairie (Travaux ERP) Isolation électricité. Demande de subventions aux divers organismes (département état SDED)

10) Divers

- A L'ouverture du conseil Monsieur Boyer Jean-Baptiste société DWATTS nous donnera des explications pour les panneaux solaires.
- Nettoyage des captages et réservoirs.
- Déneigement (Matériels).

Fait à GLANDAGE, le 02 février 2021

Le Maire

